

Développement industriel et emploi dans le Québec **Industrial Development and Employment in Quebec**

Milton F. Gregg

Volume 9, numéro 3, juin 1954

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022870ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022870ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gregg, M. F. (1954). Développement industriel et emploi dans le Québec. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 9(3), 259–269. <https://doi.org/10.7202/1022870ar>

Résumé de l'article

A la suite de la deuxième Grande Guerre, et de la déclaration des hostilités en Corée, de nombreux changements, tels que l'augmentation de la production, la création de nouvelles industries, le développement de l'effectif ouvrier, se sont produits au Canada et ont eu de nombreuses répercussions sur l'ensemble de l'économie canadienne et de la province de Québec en particulier. Cet aspect du développement industriel et de l'emploi est traité dans cet article. L'auteur aborde ces questions en relevant l'histoire de l'expansion des industries dans le Québec et ses conséquences sur la main-d'œuvre et rapporte les efforts faits pour remédier aux problèmes. Il souligne tout spécialement la gravité du chômage saisonnier qui affecte sérieusement nos régions et fait part des efforts accomplis par le Ministère fédéral du Travail et ses divers comités pour diminuer ce mal et l'enrayer; il compte sur les employeurs de la Province à qui incombe cette responsabilité, pour offrir un effort concerté en vue de supprimer cet obstacle.

Développement industriel et emploi dans le Québec

Hon. Milton F. Gregg

A la suite de la deuxième Grande Guerre, et de la déclaration des hostilités en Corée, de nombreux changements, tels que augmentation de la production, création de nouvelles industries, développement de l'effectif ouvrier, se sont produits au Canada et ont eu de nombreuses répercussions sur l'ensemble de l'économie canadienne et de la province de Québec en particulier. Cet aspect du développement industriel et de l'emploi est traité dans cet article. L'auteur aborde ces questions en relevant l'histoire de l'expansion des industries dans le Québec et ses conséquences sur la main-d'oeuvre et rapporte les efforts faits pour remédier aux problèmes. Il souligne tout spécialement la gravité du chômage saisonnier qui affecte sérieusement nos régions et fait part des efforts accomplis par le Ministère fédéral du Travail et ses divers comités pour diminuer ce mal et l'enrayer; il compte sur les employeurs de la Province à qui incombe cette responsabilité, pour offrir un effort concerté en vue de supprimer cet obstacle.

Ces pages traiteront des répercussions que les changements remarquables qui se sont produits dans l'économie du Québec en voie d'expansion rapide ont eues sur l'effectif ouvrier. Il est probable que ceux qui ont participé à bon nombre de ces développements sensationnels, ne se rendent pas compte consciemment dans quelle mesure le Canada et ses travailleurs en ont ressenti les effets au cours des quelques brèves années écoulées depuis la fin de la guerre.

GUERRES ET CONSEQUENCES

La deuxième Grande Guerre a imposé au Canada un immense effort de production qui a donné lieu à la création de nouvelles industries et au développement de nouvelles aptitudes chez notre effectif ouvrier. Durant

GREGG, MILTON F., V.C., O.B.E.,
M.A., ministre fédéral du Travail,
Ottawa.

l'après-guerre, notre économie a dû satisfaire une accumulation de la demande civile découlant des pénuries des années de guerre. Elle a dû aussi faire une nouvelle contribution à la sécurité internationale.

Le Canada est une nation commerciale d'importance et la pénurie des dollars, les restrictions au commerce et d'autres facteurs ont donné à notre commerce extérieur une nouvelle direction et un nouveau caractère. Les progrès technologiques ont entraîné la création de nouvelles industries et la modification des anciennes par suite de la concurrence de nouveaux produits et procédés. Ceux qui sont dans l'industrie textile, ne savent que trop quels sont les effets de ces derniers facteurs.

A peu près au moment où nous reprenions notre équilibre suivant les bouleversements de la guerre, la déclaration des hostilités en Corée a de nouveau fait naître la nécessité d'augmenter la production de nos industries et de notre effectif ouvrier. Les dangers d'inflation sont réapparus et il y a eu des rumeurs de pénuries de main-d'oeuvre. Dans l'ensemble, l'économie canadienne s'est adaptée à cette nouvelle situation sans trop de difficultés. Bien qu'il y ait eu une hausse des prix, cette hausse n'a pas atteint de proportions dangereuses en raison, dans une certaine mesure, de la mise en vigueur par le gouvernement de mesures indirectes contre l'inflation. Dans l'ensemble, notre effectif ouvrier était suffisant pour satisfaire nos besoins en matière de production bien que des pénuries éparses de travailleurs ayant certaines aptitudes particulières se soient manifestées aux premiers stades de notre réorganisation pour la défense.

Bien que certaines gens aient eu fort récemment de sombres prédictions, je crois que la plupart conviennent que l'économie passe présentement par une période de transition qui fait suite à la période de grande activité créée par le programme de défense. Le ralentissement actuel du rythme de notre expansion signifie que la concurrence s'est intensifiée tant sur les marchés domestiques que sur les marchés étrangers. Cette situation, à son tour, a donné lieu à un effort en vue de réduire les coûts pour améliorer notre situation en face de la concurrence. Malheureusement, comme ma position de ministre du Travail me permet de le constater, il en est aussi résulté une certaine mesure de chômage.

REPERCUSSION DES CHANGEMENTS SUR L'ECONOMIE

Examinons la répercussion de ces changements sur l'ensemble de l'économie canadienne et sur l'économie de la province de Québec en particulier. En 1953, le volume des articles fabriqués au Canada a été près de 2½ fois ce qu'il était en 1939. Le nombre des travailleurs en emploi dans l'industrie manufacturière a doublé au cours de ces quatorze années et notre production nationale brute a quadruplé. Les réalisations dans le Québec sont tout aussi remarquables. De 1939 à 1953, la production d'articles fabriqués a plus que doublé, et ce faisant, 2½ fois autant d'énergie électrique a été consommée. L'emploi dans l'industrie manufacturière a passé de quelque 200,000 à 375,000.

Du fait de ces changements les vieilles industries du Québec ont pris encore plus d'importance et de nouvelles sont venues s'établir dans la province. L'expansion dans le cas des industries les plus anciennes comme celles du papier, des métaux non ferreux, de la fonte et de l'affinage, des textiles et des produits chimiques, a raffermi leur position de producteurs importants non seulement sur le marché canadien mais, dans plusieurs cas, sur les marchés mondiaux.

L'histoire du développement industriel dans la province de Québec est fort longue. L'événement le plus remarquable peut-être a été la découverte de titanium à Sorel. La raffinerie de zinc à Chicoutimi représentera aussi une nouvelle activité pour la province. Le développement de l'avionnerie a aidé à placer le Canada au cinquième rang parmi les producteurs d'avions du monde.

Des progrès dans l'exploration et l'aménagement des ressources naturelles du Québec sont allés de pair avec le développement dans l'industrie manufacturière. Une liste partielle des projets récents est impressionnante: le cuivre de Chibougamau et de Gaspé, le zinc de Barraute, l'ilménite du Lac Allard; les nouveaux gisements d'amiante à Thetford Mines et l'aménagement phénoménal des gisements de fer dans le nord.

EFFETS DES CHANGEMENTS SUR L'EFFECTIF OUVRIER

Quels ont été les effets de ces changements variés et rapides en tant que l'effectif ouvrier du Québec est concerné?

Le progrès économique et les transformations d'ordre industriel qu'il entraîne ne signifient pas simplement de nouveaux genres d'emploi, mais aussi l'abandon d'anciennes occupations et le mouvement de travailleurs vers de nouvelles régions. Un grand nombre de ces changements créent des problèmes humains.

L'industrialisation a poussé les gens à abandonner la terre pour aller s'établir dans les villes et les villages. Heureusement, ce mouvement n'a pas conduit à un déclin dans la production agricole mais, en fait, a été accompagné d'une augmentation puisque la mécanisation sur les fermes a avancé au même rythme que l'industrialisation. De 1941 à 1951, dans la province de Québec, 24 travailleurs agricoles sur 100 sont allés chercher de l'emploi dans les usines des villes.

En même temps que s'effectuait ce mouvement de travailleurs agricoles vers les villes, d'autres travailleurs se dirigeaient vers les régions du nord de la province pour aider à l'aménagement des ressources minérales et hydro-électriques. Ces déplacements ont créé du travail pour beaucoup de gens dans le développement des services communautaires, du transport, de l'habitation et de toutes les autres facilités qu'exige l'établissement de nouveaux centres.

Outre ces déplacements géographiques de travailleurs, des mouvements se sont produits entre les industries et les occupations. Pendant les années de guerre, les travailleurs se sont dirigés surtout vers l'aviation, la construction des navires et les industries de munitions pour retourner aux industries de produits civils une fois la guerre terminée. Au début du conflit coréen, les travailleurs revinrent en grand nombre aux aviations, à la construction navale et aux industries de l'électronique. Plus récemment, il y a eu un déplacement de travailleurs vers l'industrie de la construction et les domaines d'activité associés aux nouveaux travaux d'aménagement de ressources dans la province.

Il s'est produit divers changements dans la nature des emplois de l'effectif ouvrier du Québec. La mécanisation accrue a forcé les travailleurs à se prêter à des ajustements. Dans certains cas, les progrès d'ordre technologique ont entraîné l'atténuation des aptitudes professionnelles requises, mais, d'autre part, des procédés plus compliqués ont exigé de nouveaux genres d'aptitudes. Aujourd'hui, vu le dynamisme de notre économie, l'effectif ouvrier doit être plus susceptible d'adaptation et plus souple qu'il ne l'était dans le passé.

NOUVEAUX PROBLEMES

Tout ce qui précède a apporté de nouveaux problèmes qui constituent souvent un défi à notre ingéniosité. Nous réussissons de mieux en mieux à comprendre et à résoudre certains de ces problèmes qui intéressent particulièrement les travailleurs dans notre société.

Le mouvement de la population, par exemple, de l'indépendance de la ferme aux vicissitudes du travail à salaire dans les villes a créé un souci profond concernant la sécurité. Le Canada a réussi à atténuer ce souci par diverses mesures de sécurité sociale telles que l'assurance-chômage, les allocations familiales et les pensions de vieillesse.

Les conditions découlant du développement des grandes industries amenèrent un grand nombre de travailleurs à s'affilier aux syndicats pour chercher à raffermir leur position dans l'organisation industrielle. Il en résulta souvent des conflits avec le patronat, surtout durant la période où les syndicats luttèrent pour obtenir la reconnaissance officielle. Il faut savoir gré au patronat et aux syndicats ouvriers des progrès accomplis dans l'établissement de relations plus cordiales et plus efficaces ces dernières années.

Mon ministère s'est efforcé d'encourager la coopération entre le patronat et le salariat, non seulement en mettant ses facilités de conciliation à la disposition des parties lorsqu'un conflit menace, mais aussi en encourageant l'organisation de comités mixtes de production. Nous avons réalisé je crois, au Canada, des progrès remarquables dans les domaines de la sécurité sociale et des relations industrielles.

Il y a d'autres domaines cependant où se posent des problèmes ouvriers assez graves, auxquels chacun devrait apporter beaucoup plus d'attention et de réflexion constructive. La réadaptation des invalides en est un auquel nous consacrons maintenant de plus en plus d'énergie. Les difficultés en présence desquelles se trouve le travailleur âgé sont une autre question importante que nous commençons tout juste à comprendre. Le gouvernement s'efforce de sonder le terrain pour trouver la façon la plus constructive d'aborder la question.

Il y aurait peut-être lieu de mentionner aussi une autre source de problèmes; il s'agit de pourvoir, par l'apprentissage et autres moyens de formation, aux nouvelles aptitudes requises des travailleurs. J'ai mentionné au début que de plus en plus il nous faut de la souplesse chez notre main-d'oeuvre aujourd'hui. La formation est l'un des principaux moyens d'assurer cette souplesse. Selon toute apparence, il y

aura pénurie de travailleurs spécialisés dans certaines occupations à moins qu'on n'intensifie la formation dans l'industrie et dans les écoles.

CHOMAGE SAISONNIER

L'un des principaux problèmes qui se pose au Canada depuis toujours et qui est présentement plus grave que jamais est celui du chômage saisonnier. Loin de moi l'idée de donner à entendre que ce problème n'a pas retenu l'attention dans le passé; je crois cependant que le temps est maintenant venu où tous, employeurs, syndicats et gouvernement, nous devrions chercher sérieusement à y apporter des remèdes.

Nous sommes tellement habitués au chômage saisonnier au Canada qu'il nous est difficile de nous rendre compte exactement des ravages qu'il cause chaque année. Il représente de lourdes pertes pour le pays tant du côté de l'élément production que du côté de l'élément humain. On a estimé, par exemple, à plus de 250,000 le nombre des travailleurs en chômage saisonnier tous les hivers. L'économie perd chaque année jusqu'à 150 millions de dollars en salaires annuels et en pouvoir d'achat, par suite du chômage saisonnier. Au cours de l'année financière 1952-1953, le montant d'assurance-chômage versé durant la période de cinq mois, de décembre à avril inclusivement, s'établissait à plus de 93 millions de dollars dont la majeure partie a été versée à des personnes en chômage saisonnier. Outre ces frais directs, il y a les conséquences personnelles et sociales intangibles qui accompagnent toujours le chômage, quelle qu'en soit la cause, et qu'on ne peut jamais évaluer en dollars.

A) — 1ER GENRE

Notre climat rigoureux est naturellement la cause fondamentale, mais j'estime qu'il est à propos de faire une distinction entre deux raisons principales des hausses et des baisses saisonnières de l'activité. Certains commerces sont influencés d'abord par des agents atmosphériques. En pareils cas, le beau ou le mauvais temps ou la saison détermine le caractère, la durée et l'amplitude de l'activité de production. L'exemple le plus frappant est celui de l'agriculture, mais l'exploitation forestière, les scieries, la navigation intérieure et certains travaux de construction, comme ceux des routes, sont également influencés par le temps qu'il fait.

B) — 2E GENRE

Le second genre de chômage saisonnier dépend largement des habitudes ou de la coutume et il est donc probablement plus apte au con-

trôle humain que le premier. Le commerce de détail est surtout actif du mois d'octobre à la fin de l'année. Les achats de Noël jouent ici un rôle important. La fête de Pâques donne lieu à une hausse de l'emploi dans l'industrie du vêtement et les achats d'automne font apparaître un autre sommet. Les cultivateurs achètent la plupart de leurs instruments aratoires au printemps et à l'été. On vend plus de combustible à l'automne et en hiver. Durant la période traditionnelle des vacances estivales, il y a expansion du volume d'emploi dans les hôtels et les restaurants.

Les travailleurs qui acceptent des emplois saisonniers ne sont pas tous en chômage l'hiver. Nombre d'entre eux, comme les étudiants et les ménagères, ne font partie de l'effectif ouvrier que pendant les périodes d'activité maximum et s'en retirent à la fin de leur emploi ou à la réouverture des classes. Un autre groupe de travailleurs passe d'une industrie à une autre avec le changement de saisons, par exemple, de l'agriculture à l'exploitation forestière.

Notre problème de chômage saisonnier s'aggrave chaque hiver. Durant les années de pénurie générale de main-d'oeuvre au cours de la dernière guerre, il en était à peine question, pas plus d'ailleurs que durant les premières années de l'après-guerre alors qu'il s'agissait de satisfaire la formidable accumulation des demandes des consommateurs. L'hiver dernier quand a ralenti l'activité industrielle, l'étendue et le volume du chômage saisonnier ont augmenté considérablement.

Je veux glisser un mot aux employeurs du Québec à ce sujet, parce que l'emploi dans certaines des principales industries est plutôt saisonnier. Mentionnons l'exploitation forestière, la construction, la navigation, les scieries, les mines de minéraux non métalliques, les chantiers maritimes et la confection. On estime qu'au delà de 100,000 travailleurs du Québec chômaient pour raisons saisonnières lorsque l'inactivité a atteint son sommet l'hiver dernier.

Les industries saisonnières ont gagné en importance, à l'exception peut-être de la navigation. L'emploi dans la construction au Québec a augmenté de près de 15 p. 100 comparativement à l'augmentation moyenne de 8 p. 100 pour les années de 1943 à 1953. Si l'on mesure le degré de variation saisonnière de l'emploi à partir du creux au sommet, on constatera que l'exploitation forestière employait 31,000 travailleurs de moins d'un point à l'autre. Pareillement dans l'industrie de la pulpe et du papier, il y avait environ 3,000 travailleurs de moins, 26,000 de moins dans la construction, quelque 9,000 de moins dans la

navigation et 5,000 de moins dans le commerce de détail. Ce ne sont là que quelques exemples de l'étendue des variations saisonnières de l'emploi dans certaines industries.

MOYENS DE REMEDIER AUX MAUX

Que faire? Bien que je connaisse l'impossibilité de supprimer entièrement le chômage saisonnier sous un climat comme le nôtre, je crois fermement que nous pouvons faire beaucoup plus que nous n'avons fait jusqu'ici. Il s'agit surtout de trouver des moyens d'établir une plus grande stabilité d'emploi dans nos industries saisonnières. La coopération des employeurs, des syndicats, des consommateurs et des gouvernements sera nécessaire. Aucun organisme ne peut à lui seul résoudre le problème. Il faudra que nombre de gens adoptent une série de mesures, chacune d'elles assez simple.

Au cours des quelques dernières années, nous avons consacré beaucoup de temps à l'étude de cette question à Ottawa. Le Conseil de l'effectif national en a discuté et a demandé, à l'hiver de 1952, au Comité national de placement de s'en occuper. Des organisations de ce genre sont particulièrement aptes à l'étude des questions de cette nature vu qu'elles représentent le salariat, le patronat et autres groupements que la question intéresse.

Le Comité national de placement, comme il est logique, a commencé son étude en s'adressant aux employeurs les plus directement en cause. Il a fait le relevé d'un grand nombre de ces employeurs afin de trouver la cause des écarts saisonniers chez eux, de connaître les mesures prises pour réduire ce chômage et de recevoir les suggestions qui pourraient être faites. Plus de 800 employeurs ont répondu au questionnaire qui leur a été posé et ils sont remerciés pour l'aide qu'ils nous ont accordée.

Le Comité, aidé de la division des Recherches de mon ministère, a analysé tous ces renseignements et y a constaté une variété surprenante de moyens qui ont aidé à faire disparaître les variations de l'emploi saisonnier. Ils comprennent la diversification de la production, l'accumulation de stocks de matières brutes et de produits ouvrés, l'influence sur les habitudes de dépenses des consommateurs, l'exécution échelonnée des travaux de réparation et de modification durant la morte-saison, le transfert des travailleurs entre les divisions saisonnièrement actives, et la diversification des tâches. Je n'ai pas l'intention de m'étendre ici

sur ces techniques, mais pour tous ceux qui sont intéressés, je recommande un rapport détaillé intitulé « Chômage saisonnier au Canada », publié par mon ministère et reproduit dans le numéro d'avril de la Gazette du Travail.

Entre autres, le Comité a souligné que certaines industries saisonnières comme les scieries, les métaux non ferreux, les produits laitiers, la mise en conserve et fumage du poisson, les vêtements de dames, les instruments aratoires et les eaux gazeuses ont pris des mesures pour stabiliser leur emploi et peuvent en prendre d'autres. Le Comité a suggéré que dans des industries comme celles-ci, des groupes d'étude représentatifs d'employeurs, d'organisations patronales et d'unions soient établis pour étudier les moyens qui ont réussi à faire disparaître les variations de l'emploi saisonnier et d'en encourager l'utilisation sur une plus vaste échelle.

Le Comité a souligné tout particulièrement l'importance de l'industrie de la construction dans tout programme visant à diminuer le chômage saisonnier. La question est compliquée ici parce que l'action efficace exige la coopération des entrepreneurs, des architectes, des ingénieurs, des associations de constructeurs, des syndicats ouvriers et de ceux qui adjugent les contrats de construction. Le Comité a recommandé qu'on encourage l'industrie de la construction à établir des groupes représentatifs de ces personnes intéressées aux fins d'étudier les mesures à prendre pour réduire davantage, sur le plan local, les variations saisonnières de l'emploi dans l'industrie. Ainsi, le Comité n'estime pas qu'il s'agit ici d'un problème pour lequel le gouvernement peut offrir des solutions toutes prêtes que l'industrie n'a qu'à appliquer. Plutôt, il propose essentiellement que l'industrie même étudie le problème en vue d'encourager l'élaboration de techniques propres à l'allègement du chômage saisonnier.

Les uns demanderont peut-être « Le gouvernement n'adjudge-t-il pas un grand nombre de contrats de constructions ? » Le Comité n'a pas ignoré ce fait et il a recommandé que le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et les autorités municipales organisent leurs travaux de construction en vue d'atténuer les répercussions saisonnières. En tant que ministre du Travail, ces questions ne me concernent pas directement et le rapport du Comité sera porté à l'attention de ceux de mes collègues dont elles relèvent.

REFLEXIONS

On croit peut-être que la réduction du chômage saisonnier au Canada est un rêve de visionnaire. J'aimerais souligner que notre pays a été édifié sur des rêves visionnaires. Du point de vue logique, la Confédération même était un rêve. La construction de nos grands chemins de fer continentaux, si importants à notre commerce et à notre unité nationale, est également une réalisation de visionnaires; on disait alors que les trains ne pourraient marcher qu'en été.

L'histoire du Canada repose sur notre refus de nous laisser maîtriser par notre milieu et sur la volonté d'en faire au contraire notre serviteur. Nous repoussons de plus en plus nos frontières économiques vers le nord. La technologie nous a permis de vaincre nos limitations temporelles et géographiques. Je ne crois pas que nous devions accepter les limitations que le climat et la coutume nous imposent en matière de chômage saisonnier. A ceux qui ont bénéficié des avantages incalculables qu'offre le Canada incombe la responsabilité d'un effort concerté en vue de la suppression de cet obstacle. *

(*) Causerie prononcée par l'honorable Milton F. Gregg, ministre fédéral du Travail, le 28 avril 1954, devant l'Association des Manufacturiers Canadiens à Québec.

SUMMARY:

INDUSTRIAL DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT IN QUEBEC

This article deals with some of the effects on Quebec's labour force of the dramatic changes that have been taking place in the rapidly growing economy of the Province of Quebec. World War II called forth a tremendous production effort on the part of Canada which led to the creation of new industries and in turn to the development of new skills in our labour force. Technology was developing and led to new industries and the need for adjustments in older ones resulting from the competition of new materials and processes. About the time that we were getting back onto an even keel following the effects of the war, the outbreak of hostilities in Korea generated new pressures for stepped-up production on the part of our industries and their labour forces. In general, the Canadian economy met this new challenge without too much clashing of gears. While prices went up, they did not reach dangerous heights to some extent. Our labour force in total was adequate to meet our production requirements.

CHANGES IN CANADIAN ECONOMY

Let us look at the impact of these changes on the Canadian economy as a whole and on the Province of Quebec in particular. Between 1939 and 1953, in Quebec, the production of manufactured goods has more than doubled and in the process more than 2½ times as much hydro-electric power has been consumed. Employment in manufacturing industries increased from approximately 200,000 to

375,000. These changes have not only increased the importance of Quebec's tradition industries but have also widened its industrial base by bringing many new industries into the Province. The story of the development of new industries in the Province of Quebec seems to have no end. New developments in manufacturing have been almost matched by the strides made in the exploration and development of Quebec's natural resources. A partial list of recent projects is an impressive one: Chibougamau copper, Gaspé copper, Barraute zinc, ilmenite from Lake Aliard; new asbestos properties at Thetford Mines and the dramatic development of iron ore in the north.

EFFECTS ON LABOUR FORCE

Economic progress with its changing industrial pattern means not only new kinds of jobs but the decline of old jobs and the movement of workers to new areas. The growth of industrialization has meant the movement of people from the farms into the cities and towns. In the decade 1941 to 1951, 24 out of every 100 agricultural workers in Quebec moved to the factories of the cities.

NEW PROBLEMS

We are making progress in understanding and solving some of those problems which peculiarly affect workers in our society by the means of security measures such as unemployment insurance, family allowances and old age pensions. My department has sought to promote a cooperative relationship between management and labour, not only through conciliation work when disputes threaten, but also through encouraging the establishment of labour-management production committees. The rehabilitation of the disabled is one problem to which we are now devoting and increasing amount of effort. Another interesting factor is that of providing for the changing skills required by our labour force through apprenticeship and vocational training.

SEASONAL UNEMPLOYMENT

One major problem which has always faced Canada and which is now hitting harder than ever is that of seasonal unemployment. It represents a terrific loss to Canada both in productive and human terms. Some business are affected primarily by climate. The second kind of seasonal unemployment is largely due to habit or custom and is therefore perhaps more subject to human control than the first. At the peak of winter unemployment, it has been estimated that over 100,000 of Quebec's workers were unemployed this last winter for seasonal reasons. Your seasonal industries have also been growing in importance with the possible exception of water transportation.

How can we deal with this? It is a question largely of finding ways and means of providing greater stability of employment in our seasonal industries. This will require the co-operation of employers, unions, consumers and governments. No single agency can master the difficulties alone. In the past several years we have given a good deal of study to this question in Ottawa. It has been discussed by the National Advisory Council on Manpower, and in the winter of 1952, the Council asked the National Employment Committee to devote its attention to it, with the help of my Department's Research Branch. For any who are interested I would commend a detailed report called "Seasonal Unemployment in Canada", published by my Department and reprinted in full in the April issue of the Labour Gazette. The Committee has recommended that Governments at all levels study the timing of their construction work with a view to mitigating the seasonal employment effects of it. I don't believe that we should accept the limitations of which weather and custom have imposed on us in creating seasonal unemployment. All who have shared the rewards of Canada's boundless advantages have a special responsibility in working together towards lessening this production handicap.